

À l'attention des  
Parlementaires fédéraux

Steinhausen, le 24 août 2022

## **Sécurité de l'approvisionnement en électricité et du réseau en Suisse : une action résolue s'impose**

Mesdames les Conseillères aux États, Messieurs les Conseillers aux États,  
Mesdames les Conseillères nationales, Messieurs les Conseillers nationaux,

Il y a un an, la Task Force « Électricité » de Boussole/Europe a publié son livre blanc « Système d'électricité Suisse-Europe ». Des spécialistes de renommée y analysent les options permettant d'assurer à moyen et long terme la sécurité de l'approvisionnement en électricité et du réseau en Suisse de manière économique et durable. Leurs recommandations principales : la conclusion d'un accord intérimaire sur l'électricité entre la Suisse et l'UE, la garantie de contrats du secteur privé entre les gestionnaires de réseau de transport comme option de secours, ainsi que l'extension stratégique du degré d'auto-approvisionnement de la Suisse.

Un an plus tard, la situation s'est massivement aggravée : la hausse des prix, la guerre en Ukraine, le blocage sur le plan diplomatique et l'enlisement des processus politiques ont entraîné une menace aiguë pour la sécurité de l'approvisionnement en électricité et du réseau suisse. La probabilité d'un effondrement du système électrique n'a jamais été aussi élevée depuis la Seconde Guerre mondiale. Les quotidiens suisses en font également état avec une inquiétude croissante. Boussole/Europe reconnaît que ces développements ont pris une ampleur parfois inattendue. Il est donc d'autant plus grave que les politiques et les autorités ne prennent pas les mesures urgentes qui s'imposent, ou ne les prennent qu'à moitié.

C'est pour cette raison que nous nous adressons à vous, Mesdames et Messieurs les Parlementaires fédéraux, afin de pousser le gouvernement fédéral à agir de manière résolue ou, le cas échéant, pour que vous initiez vous-mêmes les mesures nécessaires.

1. En effet, le dilemme de l'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE n'est toujours pas résolu. Les accords de solidarité envisagés avec l'Allemagne, la France et l'Italie ne sont que des instruments de crise sans caractère durable. La Suisse doit intensifier ses contacts au plus hauts niveaux diplomatiques avec l'UE et en particulier avec les pays voisins, afin de parvenir rapidement à une solution durable et satisfaisante dans le dossier de l'électricité. Une solution transitoire consisterait à conclure un accord intérimaire séparé sur l'électricité. Il faut œuvrer de toutes nos forces et par tous les moyens, y compris la pression du Parlement, à la conclusion d'un tel accord.
2. L'augmentation de la production et les éventuelles mesures de soutien doivent être exemptes d'idéologie et d'a priori technologique. Nous ne pouvons pas nous permettre de mener des expériences qui favorisent certaines technologies et en excluent d'autres. Il convient notamment d'en tenir compte lors des débats parlementaires sur la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (acte modificateur unique) et de l'ancrer dans ce sens dans la loi.

3. Les réserves hydroélectriques prévues peuvent soulager la situation, mais n'apportent pas d'énergie supplémentaire au système.
4. L'augmentation des capacités de production d'électricité au moyen de centrales à gaz largement neutres en termes de CO<sub>2</sub> doit donc être promue le plus rapidement possible. Il convient de faire la distinction entre les centrales de réserve utilisables à court terme et les centrales disponibles à long terme opérant sur le marché. Des projets existent ; ils ont besoin de conditions-cadres fiables et de stabilité réglementaire.

Nous sommes conscients que l'approvisionnement en gaz n'est actuellement pas garanti, même pour la production d'électricité, et que l'utilisation du gaz présente des défis pour la réalisation des objectifs climatiques. Cependant :

- à court terme, l'utilisation de turbines à gaz et/ou à pétrole semble être la seule option valable pour éviter une pénurie d'électricité ;
  - à moyen terme, la Suisse a besoin de centrales de réserve qui, de manière réaliste, ne peuvent être alimentées qu'au gaz ; à moyen terme, on peut toutefois s'attendre à ce que la situation en matière d'approvisionnement en gaz se détende. L'utilisation de ces centrales peut être rendue climatiquement neutre à peu de frais ;
  - à long terme, en cas de développement insuffisant des énergies renouvelables, seules les centrales à gaz présentes sur le marché pourront contribuer de manière réaliste à augmenter sérieusement le taux d'auto-approvisionnement de la Suisse. À long terme, de nombreuses options sont en outre disponibles pour une conception climatiquement neutre.
5. La politique doit soutenir pleinement les contrats du secteur privé entre les gestionnaires de réseau transport pour assurer la stabilité de ce dernier, également par le biais de contacts appropriés avec les pays concernés.
  6. L'effort esquissé par le Conseil fédéral pour regrouper les procédures de recours contre des projets éoliens ou hydroélectriques doit être soutenu. Cela ne doit toutefois pas entraîner de risques de procédure supplémentaires et doit en outre être étendu aux procédures relatives aux investissements dans le réseau. C'est la seule façon de garantir l'extension nécessaire de ce dernier en Suisse.
  7. Le Parlement doit clarifier le conflit entre les intérêts de protection et d'utilisation, idéalement dans le cadre de l'acte modificateur unique.

Le moment est venu pour une action résolue, unie et rapide de la part du Parlement et du gouvernement. Le Parlement peut maintenant créer les conditions juridiques nécessaires à la mise en œuvre des mesures mentionnées. Garantir la sécurité d'approvisionnement par des mesures ad hoc et par le droit d'urgence n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation et des principes démocratiques de la Suisse.

Nous vous remercions chaleureusement pour vos efforts en faveur d'une sécurité durable de l'approvisionnement en électricité et du réseau en Suisse.

Avec nos meilleures salutations et au nom de la Task Force Électricité de Boussole/Europe,



Hans E. Schweickardt

Président Task Force Électricité  
079 330 33 44



Philip Erzinger

Directeur Boussole/Europe  
079 436 10 35